

# Bella vita

Le magazine de Retraites Populaires

numéro 40\_ décembre 2013

Dossier spécial  
Prévoyance 2020

Patrimoine  
Tout un (petit) cinéma

Le vécu de nos clients  
Victor Fissé a des histoires plein ses tiroirs

Bien vivre  
Désirs d'élixirs



# page 2 **Bella vita**



page 3 / Editorial  
Questions de retraites



pages 4-7 / Dossier spécial  
Projet de réforme 2020 de  
la Prévoyance retraite



pages 8-9 / Patrimoine  
Tout un (petit) cinéma



pages 10-11 / Le vécu de nos clients  
Victor Fissé a des histoires  
plein ses tiroirs



page 12 / Prévoyance  
Attestations pour 2013 et déclaration  
d'impôts



page 13 / Immobilier  
Le Bugnon prend vie au  
Mont-sur-Lausanne



pages 14-15 / Bien vivre  
Désirs d'élixirs



page 16 / Nos actualités  
Retraites Populaires vous informe

## & boutique

Au milieu de ce magazine,  
une sélection d'offres exclusives qui  
vous sont spécialement destinées.

# Questions de retraites

## page 3

Vous l'avez peut-être déjà vu çà et là dans les médias, les discussions sur la réforme des retraites, appelée « Prévoyance 2020 », s'installent peu à peu à l'échelon fédéral. C'est donc l'occasion pour Retraites Populaires de faire le point sur cet important dossier et de vous exposer, avant qu'il ne batte son plein, les grandes lignes de ce débat de société à grande échelle, puisqu'il concerne toutes les générations. Nous espérons ainsi pouvoir vous informer de façon adéquate et jouer, comme à l'accoutumée, notre rôle de conseiller en matière de prévoyance. Que vous soyez encore jeune ou que vous soyez à quelques pas de la retraite, ce dossier ne manquera pas de vous intéresser. Vous posséderez ainsi toutes les informations sur les possibilités qui s'offrent à vous et surtout sur ce qui va changer avec le nouveau projet de loi.

Dans ce numéro 40 de notre magazine clientèle, nous vous parlerons également d'un beau projet immobilier entrepris par Retraites Populaires au Mont-sur-Lausanne. Nous donnerons aussi, dans la rubrique Prévoyance, quelques conseils pratiques concernant les attestations fiscales de début d'année et la manière de remplir correctement votre déclaration d'impôts. Notre article Patrimoine, quant à lui, fera la lumière sur les

cinémas indépendants du canton, qui jouent aujourd'hui un rôle tant social que culturel. Notre rubrique Bien vivre se met au goût du jour en cette saison hivernale et recense quelques-unes des meilleures boissons revigorantes, histoire d'être en pleine forme du début jusqu'à la fin de l'hiver. Enfin, vous trouverez au centre de ce magazine nos fameuses offres boutique, qui vous feront peut-être gagner, en guise de cadeau de Noël, quelques belles sorties culturelles ou sportives un peu partout dans le canton.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de ce numéro et profitons de l'occasion pour vous souhaiter de très belles Fêtes de fin d'année !

**« Que vous soyez encore jeune ou que vous soyez à quelques pas de la retraite, ce dossier ne manquera pas de vous intéresser. »**

Philippe Doffey  
Directeur général



## Ouverture de nos bureaux en fin d'année

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Retraites Populaires vous souhaitent de très belles Fêtes ainsi qu'une excellente année 2014.

Durant cette période ponctuée de jours fériés, notre réception de Lausanne et nos bureaux sont ouverts aux horaires habituels, de 8h00 à 16h30, les jours suivants :

- Lundi 23 décembre 2013
- Jeudi 26 décembre 2013
- Vendredi 27 décembre 2013
- Lundi 30 décembre 2013
- Vendredi 3 janvier 2014

# Projet de réforme 2020 de la prévoyance retraite

En décembre 2013, le Conseil fédéral va mettre en consultation son projet de réforme «Prévoyance vieillesse 2020». Dans une vision générale englobant l'AVS et la prévoyance professionnelle, son objectif principal est clair: maintenir le niveau des prestations.



Le système de prévoyance de notre pays est l'un des meilleurs au monde: ce n'est pas seulement un slogan, mais une réalité lorsque l'on voit le nombre de délégations qui viennent chez nous pour comprendre le fonctionnement du «modèle suisse». Rappelons d'abord quelques éléments pour mieux situer les enjeux.

## Nos trois piliers

Notre système de prévoyance, ancré en 1972 dans la Constitution fédérale, s'appuie sur trois piliers.

Le premier pilier renferme les éléments de la prévoyance étatique, notamment l'AVS et l'AI. La loi a été votée le 20 décembre 1946 et approuvée en votation populaire le 6 juillet 1947. Elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1948. Les prestations du 1<sup>er</sup> pilier sont censées couvrir les besoins vitaux.

La prévoyance professionnelle constitue l'élément central du deuxième pilier. La loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) est une loi-cadre entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1985 et qui définit les prestations minimales obligatoires. Chaque institution de prévoyance peut prévoir, dans son règlement, des prestations allant au-delà de ce minimum obligatoire. Associées à celles du 1<sup>er</sup> pilier, les prestations du 2<sup>e</sup> pilier doivent permettre de maintenir le niveau de vie antérieur.

Le troisième pilier concerne la prévoyance individuelle, qui peut être liée (pilier 3a) ou libre (pilier 3b). Les cotisations versées au pilier 3a sont fiscalement déductibles du revenu imposable. Se constituer un 3<sup>e</sup> pilier relève d'une pure décision personnelle, mais prudente.

## Une problématique complexe

Le financement global des retraites, «c'est un vrai casse-tête, pas seulement en Suisse, mais aussi dans tous les pays européens», commentait récemment le Conseiller fédéral Alain Berset lors de l'émission TTC sur la RTS. Il précisait aussi que le peuple suisse avait, ces dernières années, clairement montré qu'il n'entendait pas

accepter des «modifications partielles» telles qu'on les lui proposait, et encore moins si elles entraînaient une baisse des prestations.

On s'en souvient: l'idée de la retraite à 67 ans, qu'avait lancée l'ancien conseiller fédéral Pascal Couchepin, avait provoqué de vives protestations. En 2004, ce fut un «non» dans les urnes à la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS qui prévoyait de faire passer la retraite des femmes à 65 ans. Et en 2010, l'abaissement du taux de conversion du 2<sup>e</sup> pilier avait été fortement rejeté par 72,7% des voix.

Pourquoi tant d'échecs? Sans doute parce que l'on se focalisait uniquement sur un aspect particulier de l'AVS ou du 2<sup>e</sup> pilier, sans proposer de solutions globales.

## Les défis qu'il faut relever...

Le 1<sup>er</sup> pilier est basé sur le système de la répartition (les prestations sont financées par les recettes courantes). Autrement dit: les cotisations des personnes actives servent à payer les rentes des personnes retraitées. Or, le rapport entre actifs et retraités est de plus en plus défavorable. S'il y avait, en 2007, 3,7 actifs pour un retraité, ce rapport devrait baisser à 2,1 en 2035! A noter que ce rapport était de 6,5 en 1948, année de création de l'AVS.

Au phénomène mentionné ci-dessus, il faut encore ajouter l'augmentation de l'espérance de vie. Ce phénomène implique que les rentes de l'AVS et de la LPP doivent être versées pendant beaucoup plus d'années.

Enfin, parmi les facteurs mettant en péril l'équilibre du système actuel, il est nécessaire de mentionner la diminution durable du rendement des capitaux. Cet aspect est particulièrement important dans le domaine du 2<sup>e</sup> pilier, qui est basé sur le principe du financement par capitalisation. La conclusion? Elle est simple: il est vraiment temps d'agir!

## L'approche globale comme facteur de succès

Constatant les récents échecs des votations, chaque fois qu'une modification concernant la prévoyance était votée par le peuple,

## page 6

Le Conseiller fédéral Alain Berset a proposé de mener une analyse globale du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> pilier et de mettre en œuvre des mesures qui touchent les deux piliers.

L'objectif défini par le Conseil fédéral dans son document « Réforme Prévoyance vieillesse 2020 » est double :

- Maintenir et garantir le niveau des prestations de la prévoyance vieillesse (AVS et régime obligatoire de la prévoyance professionnelle)
- Adapter durablement les bases du financement de l'AVS et de la prévoyance professionnelle aux nouvelles conditions démographiques et économiques.

Le Conseil fédéral rappelle volontiers que, lors des récentes votations, si les propositions avaient été acceptées, le résultat aurait chaque fois entraîné une baisse des prestations. Au contraire, dans son nouveau projet, le Conseil fédéral propose de modifier plusieurs éléments techniques, tout en garantissant le maintien du niveau des prestations. Une approche qui plaît à Alain Pahud, Directeur général adjoint de Retraites Populaires : « Je pense que l'approche englobant AVS et 2<sup>e</sup> pilier est la meilleure solution qui permette de maintenir la viabilité à long terme de la prévoyance dans notre pays ».

#### Un plan solide pour maintenir les rentes

Parmi les principales propositions envisagées par le Conseil fédéral pour maintenir l'équilibre du système de prévoyance vieillesse, on peut retenir :

- Un âge de référence pour la retraite : harmonisé à 65 ans pour les femmes et les hommes, l'âge de référence est celui où il sera possible de toucher les prestations légales de l'AVS ;
- Flexibilisation de la retraite : il sera toujours possible d'anticiper (3 ans au plus avant l'âge de référence) ou d'ajourner totalement ou partiellement (5 ans au plus après l'âge de référence) le départ à la retraite. Il est aussi prévu de relever de 58 à 62 ans l'âge minimal de la retraite dans le 2<sup>e</sup> pilier ;
- Abaissement (progressif) du taux de conversion dans le 2<sup>e</sup> pilier : au-delà de toute considération politique, l'augmentation de l'espérance de vie et la persistance d'un taux de rendement moyen des placements historiquement très bas obligent à un

abaissement – par étapes – du taux de conversion à 6 %. Qui dit abaissement de ce taux dit aussi baisse des prestations. Le projet propose donc quatre mesures en vue de maintenir le niveau des prestations : un relèvement des bonifications de vieillesse (donc des taux de cotisations), un calcul de la déduction de coordination basé sur le salaire AVS (au lieu d'un montant fixe, ce qui augmente le salaire assuré), le début de la cotisation « épargne » avant l'âge de 25 ans et un règlement transitoire garantissant le maintien du niveau des prestations.

#### Un relèvement de la TVA pour financer l'AVS

Nous l'avons vu, des recettes supplémentaires sont indispensables pour maintenir le niveau des prestations et garantir durablement le financement de l'AVS. Dans ce but, il est proposé que la TVA soit relevée de deux points au maximum, en deux étapes. Ce principe aurait pour effet que les personnes à la retraite contribueraient elles aussi au financement de l'AVS, assumant ainsi leur part de solidarité.

A noter aussi, toujours dans le domaine du financement de l'AVS, que le projet prévoit d'adapter le taux de cotisation des indépendants à celui prévu pour les salariés (8,4 %), tout en abolissant le barème dégressif.

L'adoption du message relatif à la réforme de la prévoyance vieillesse est prévue pour fin 2014.

Que ressortira-t-il de la procédure de consultation ? Si tout le monde s'accorde à dire qu'il faut entreprendre quelque chose si l'on veut garantir l'avenir de la prévoyance vieillesse dans notre pays, la discussion portera sur la pertinence de l'ensemble des mesures proposées. Confrontation d'arguments il y aura, mais finalement, ce sera au peuple de décider !

D'ici à 2020, les plus de 60 ans représenteront un Suisse sur trois. Chaque retraité comptera deux personnes actives, contre quatre aujourd'hui.

Ce vieillissement concerne le monde entier : même les pays en voie de développement y seront confrontés en raison de la chute du taux de natalité et de l'allongement de l'espérance de vie.

Source : « Vieillir jeune », revue REFLEX, EPFL, n° 19, décembre 2012

## page 7

#### Vos questions, nos réponses

Daniel Domon, Spécialiste en prévoyance individuelle à Retraites Populaires



#### La prévoyance individuelle : la grande oubliée du projet de réforme ?

Oui car depuis 1985, année de l'introduction de la notion de prévoyance individuelle liée (OPP3 entrée en vigueur en 1987), le législateur fédéral n'a plus pris de décision significative à même de favoriser la prévoyance individuelle (3<sup>e</sup> pilier).

#### Le 3<sup>e</sup> pilier est-il un élément important de la prévoyance ?

Oui. Afin d'envisager l'avenir avec sérénité, et pour pouvoir véritablement conserver son niveau de vie habituel au moment de la retraite, il est nécessaire et utile de combler les lacunes de prévoyance qui ressortent du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> pilier et qui dépendent principalement de deux facteurs :

- le montant du revenu provenant de l'activité lucrative : plus il est élevé, plus la lacune sera en général grande à la retraite ;
- les prestations assurées dans le 2<sup>e</sup> pilier : il faut se renseigner si elles sont limitées au minimum obligatoire ou si elles vont au-delà et, le cas échéant, dans quelle proportion ?

Le 3<sup>e</sup> pilier est nécessaire au maintien de l'équilibre de notre système de prévoyance.

#### Quand faut-il songer à sa prévoyance individuelle ?

Le plus tôt possible. Plus on attend, plus on a besoin d'économiser, le temps à disposition pour faire fructifier les économies s'amenuisant au fil des jours.

## Dites-nous

Alain Pahud, Directeur général adjoint, Retraites Populaires

#### Que pensez-vous de ce projet « Prévoyance 2020 » ?

Personnellement, je le salue, car c'est le premier projet qui regroupe le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> pilier dans une analyse et une vision globales. Jusqu'ici, on se focalisait toujours sur l'un ou l'autre des deux piliers, ce qui entraînait d'après et souvent stériles discussions politiques. Dans ce nouveau projet, on se préoccupe globalement de la prévoyance des Suisses : j'estime que la démarche est à la fois juste et il était urgent de l'entreprendre.



#### Il ne s'agit donc pas d'une « adaptation » de plus ?

Non, ce projet est une vraie réforme de notre système de prévoyance. Il pose de nouveaux principes, comme l'âge de référence (à 65 ans) pour les hommes et les femmes, ou la résolution du problème du sous-financement du taux de conversion de la prévoyance professionnelle.

#### Ce projet propose de nombreuses mesures : n'y en a-t-il pas trop ?

Il s'agit en effet d'un gros « paquet » de mesures qui touchent de nombreux aspects, liés aussi bien à l'AVS qu'à la prévoyance professionnelle. Mais c'est l'ensemble des mesures qui donne cette vision globale et qui permettra d'assurer le maintien des prestations à long terme dans notre pays.

#### Le maintien des prestations est-il aujourd'hui en danger ?

Aujourd'hui non, mais à terme oui, car il faut impérativement trouver de nouvelles recettes aussi bien pour l'AVS que pour le 2<sup>e</sup> pilier. Et si l'on ne réfléchit pas à de nouvelles recettes pour contrer les déficits qui pointent à l'horizon, on sera contraint de baisser les prestations, ce que personne ne veut. Selon les projections démographiques, c'est en 2020 que l'AVS deviendra déficitaire, d'où le nom donné au projet de la Confédération.

#### Et que devient le 3<sup>e</sup> pilier, la prévoyance individuelle ?

Il n'est pas concerné par le projet du Conseil fédéral. Il est maintenu et il ne va pas perdre de son importance. Il est très flexible, individuel, assorti d'avantages fiscaux. Il permet de combler les lacunes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers. Une grande partie de la population apprécie ce 3<sup>e</sup> pilier et les prestations qu'il permet d'obtenir.

# Tout un (petit) cinéma

page 8

On les qualifie souvent de condamnés, face à l'offre titanesque des multiplexes et à la technique du numérique. Pourtant, les petites salles de cinémas indépendantes, par leur rôle culturel et social, font partie intégrante de notre patrimoine. Et certains de ces lieux ont encore de belles couleurs. Portrait, en cinémascope.

Souvenons-nous, il y a encore vingt ans de cela. Une ville comme Lausanne comptait plus d'une dizaine de petits cinémas, au charme désuet fleurant bon le *glamour* hollywoodien des années 1920. Nichés dans des endroits parfois improbables, ils comptaient chacun une à deux salles obscures, guère plus, à l'ambiance feutrée. A chaque coin de rue du centre-ville, ou presque, une enseigne vous tendait les bras, aux noms qui sonnent encore à nos oreilles comme autant d'invitations à la rêverie: Athénée, Palace, Atlantic, Lido, Eldorado, Bourg, Romandie ou encore Ciné Qua Non. Toute une époque. Révolue, puisque tous ces noms ont désormais disparu.

## Un moment d'échanges

Depuis, les techniques de diffusion, les attentes du public mais aussi et surtout les impératifs commerciaux ont évolué, reléguant les rares petits cinémas ayant survécu à des rôles secondaires. Mais comme souvent au cinéma, les seconds rôles révèlent de grandes performances. Ainsi, ces petites salles survivantes se sont muées en des lieux faisant la part belle au cinéma d'auteur et aux films intimistes, locaux ou venus d'ailleurs, qui ne trouveraient pas leur place dans la filiale de la grande distribution des multiplexes, mais qui touchent de manière sensible un public de curieux et de connaisseurs. Leurs projections sont l'occasion de prendre le temps de la réflexion, en organisant des débats autour de leurs thématiques, parfois même en présence du réalisateur, venu tout spécialement expliquer sa démarche. Le film devient alors un événement, un moment d'échanges et de partage, et non plus seulement un simple divertissement.

On peut dès lors voir une complémentarité, plutôt qu'une concurrence, entre les multiplexes et les cinémas indépendants. Aux premiers revient, presque naturellement, la fonction commerciale de diffuser les films de grosses productions attirant de larges foules, laissant ainsi aux seconds la possibilité de proposer une offre plus ciblée et de développer une fonction plus sociale et culturelle, grâce aux événements organisés autour du film projeté. On se retrouve

ainsi au cinéma comme on le ferait au bistrot pour discuter ou à la bibliothèque pour se documenter. Et c'est bien là, précisément, que réside la valeur patrimoniale de ces lieux. Ces cinémas de quartier, humains et chaleureux, proposent à leur public de venir apprécier un film et de se retrouver entre voisins, cinéphiles et curieux, facilitant ainsi les échanges entre générations, cultures et horizons.

## Associations de bienfaiteurs

Mais pour que de tels lieux vivent, il faut des fonds, bien évidemment. Le problème, comme souvent, est que ceux-ci ne coulent pas de source. Pour assurer leur pérennité ou tout simplement éviter leur fermeture, certains de ces petits cinémas se sont donc constitués en coopératives ou associations, reposant sur un subtil équilibre entre dons, cotisations, subventions et bénévolat. C'est le cas du bien nommé Grain d'Sel à Bex, qui perpétue la tradition du petit cinéma convivial et local, tout comme le font avec passion le Cinéma du Jorat à Carrouge, la Grande Salle de Chexbres, le Cinéma d'Oron, le Royal à Sainte-Croix, le Rex à Aubonne ou encore le Cinéma CityClub à Pully, qui renaît de ses cendres en 2011 grâce à son association et à l'aide de la Municipalité (voir encadré).

Côté lausannois, le Zinéma se définit comme « mini-plexé d'art et d'essai ». Il fait honneur au concept de cinéma de quartier et propose des films indépendants qu'il serait difficile de visionner ailleurs. Le cinéma Oblò, quant à lui, souhaite jouer un rôle d'acteur de la scène culturelle romande en proposant, en plus d'une programmation de films variée, toutes sortes d'événements artistiques tels que concerts, expositions ou pièces de théâtre. Enfin, le vénérable et légendaire Cinéma Bellevaux fait le bonheur des cinéphiles souhaitant venir y apprécier un film sélectionné tout spécialement pour sa qualité et présenté en personne par le directeur des lieux, qui ne manquera pas de vous rappeler les autres événements qu'héberge régulièrement ce lieu mythique, tels que festivals ou conférences.



Le très authentique et magnifique cinéma de Cossonay avec sa devanture toute hollywoodienne

Tirillée entre évolution des techniques, désirs du public, recherches de fonds et menaces de fermeture, la vie d'un petit cinéma indépendant est bien loin d'être un long fleuve tranquille. Mais c'est peut-être paradoxalement aussi ce qui fait sa force. Constamment remis en question, un tel lieu se doit de renouveler son offre et de chercher de nouvelles manières d'attirer un public de cinéphiles. De ces tourments ressortent parfois de très belles initiatives, qui, grâce au dévouement de passionnés, feront toujours d'un cinéma un lieu magique.

## Quelques bonnes salles :

[cinemabellevaux.ch](http://cinemabellevaux.ch), [graindesel.ch](http://graindesel.ch), [cinema-du-jorat.ch](http://cinema-du-jorat.ch), [zinema.ch](http://zinema.ch), [cinechexbres.ch](http://cinechexbres.ch), [cinemadoron.ch](http://cinemadoron.ch), [cinemaroyal.ch](http://cinemaroyal.ch), [rexaubonne.ch](http://rexaubonne.ch), [oblo.ch](http://oblo.ch), [lecapitole.ch](http://lecapitole.ch), [cityclubpully.ch](http://cityclubpully.ch), [cinemacossonay.ch](http://cinemacossonay.ch)

## La deuxième vie du Cinéma CityClub de Pully

Ayant longtemps figuré parmi les lieux phares du 7<sup>e</sup> art en terres vaudoises, le Cinéma CityClub a bien failli devoir mettre définitivement la clé sous le paillasson. Contraint de fermer en mars 2011, le cinéma pullièran a rouvert ses portes cinq mois plus tard grâce à l'association CityClub, qui a œuvré pour assurer son maintien et qui a mis sur pied le beau projet d'un cinéma proposant un autre regard avec, au programme, des films inédits ou non distribués en Suisse.

Avec notamment l'aide financière de la Municipalité de Pully, le Cinéma CityClub est devenu plus qu'un simple lieu de projection. Concerts, rencontres, événements culturels ou encore séances spéciales pour familles et seniors, l'idée est, selon Nicolas Wittwer, responsable promotion et communication, de créer des synergies, d'inviter à la découverte et de favoriser les rencontres, toujours autour du thème de l'image et en dehors des sentiers battus.

# Victor Fissé a des histoires plein ses tiroirs

page 10

Brocanteur et navigateur devant l'éternel, Victor Fissé est un personnage truculent en présence duquel il est bien difficile de s'ennuyer. Client de Retraites Populaires, il se livre ici avec enthousiasme et nous parle des deux passions qui ont guidé sa vie.

Avec lui, pas besoin d'ouvrir une bouteille pour se mettre à table et discuter. En bon marin, Victor Fissé vous embarque dans ses histoires, vous emmène au large et vous fait boire ses paroles comme un délicieux chasselas qui aurait vieilli dans des caves improbables, des côtes de l'Afrique à celles des Antilles. Affable, passionné, il vous parle avec un appoint et une gentillesse tels que vous vous piquez bien vite à son jeu.

A peine assis, il vous parle des autres, avant de parler de lui, avec sa voix prononcée et espiègle à la fois. Il parle de son amour des gens, de ses rencontres. Il parle de sa mère, qui lui a transmis sa passion de la découverte et de la bonne chère en lui cuisinant des plats du monde entier et en ouvrant sa porte à des invités d'horizons lointains. Bien souvent, ses phrases commencent par « Pour la petite histoire » et se ponctuent d'anecdotes croustillantes et de coïncidences fascinantes. Et des petites histoires, justement, il en a plein ses tiroirs d'antiquaire.

## Tombé dedans tout petit

Cela commence par sa première virée en bateau, sur un dériveur à l'âge de 8 ans sur la plage de Préverenges avec un ami. Virée qui se terminera à l'eau mais qui aura donné au petit Victor le virus de la navigation, qui ne le quittera plus. Cinq ans plus tard, c'est un autre virus immuable qui s'empare de lui, celui de la brocante, transmis par sa sœur aînée. Ces deux passions, toujours

entremêlées, le suivront dès lors tout au long de sa vie et lui serviront de *leitmotiv*. Si son ambition à l'âge de 20 ans était de devenir antiquaire, c'est un parcours bien sinueux et aventureux qui va l'y emmener.

## Barracudas, langoustes et « red snappers »

Un parcours qui passe d'abord par la case commerciale, dans de grandes enseignes suisses. Employé comme assistant vendeur, il devient chef de rayon puis, à l'âge de 24 ans, le plus jeune sous-directeur de magasin en Suisse. Alors qu'en 1982, on lui propose un poste de directeur des ventes chez un gros distributeur, Victor Fissé décide de bifurquer complètement et part vivre plusieurs années en haute mer. Dès lors, fini les rayons de marchandises et les tiroirs-caisses. Place aux grandes étendues d'eau, en Méditerranée, le long des côtes africaines, en Amérique latine et aux Antilles, où il travaille comme moniteur, pêcheur, convoyeur ou capitaine de *charters*. Les barracudas, langoustes et *red snappers* qu'il pêche au quotidien deviennent ses nouvelles marchandises. Persuadé que les requins les plus dangereux vivent sur terre et non pas dans l'eau, Victor Fissé vit alors en totale harmonie avec la mer.

## L'impossible choix

Un nouveau chapitre de sa vie bien remplie s'ouvre en 1987 lorsqu'il rentre en Suisse et décide de se consacrer à sa seconde passion, la brocante. Il ressort alors toutes

ses collections accumulées depuis l'âge de 20 ans et fait le tour des foires d'antiquaires de Suisse romande. Pendant près de 25 années, il installe son commerce d'antiquaire à Morges, d'abord dans un grand entrepôt, puis dans un second lieu pour enfin terminer dans le magasin qu'il occupe aujourd'hui. Sauf que depuis, cet homme tiraillé entre ses deux passions a transformé son magasin d'antiquaire en magasin nautique... Ne demandez pas à Victor Fissé de choisir entre brocante et bateau. Demandez-lui plutôt de vous en parler.

## A cœur ouvert

### Un rêve

Partir en bateau faire du bénévolat en apportant de l'assistance médicale.

### Une rencontre

Serge Gainsbourg lors d'une dédicace quand j'étais directeur de magasin. Sinon, j'aurais aimé rencontrer Sean Connery ou Coluche.

### Un souvenir

Une énorme raie manta que nous n'avons pas réussi à remonter avec un pêcheur au Venezuela. Inimaginable.

### Un conseil

Faire des études et ensuite faire avant tout ce que l'on aime.

### Un regret

Malgré le fait d'avoir des beaux-enfants avec qui j'ai de très beaux contacts, je n'ai pas eu l'occasion d'avoir mes propres enfants.

### Un message

Il n'y a pas de gens mauvais. Il n'y a que des mauvaises idées.



## Bio express

Victor Fissé est né en 1949 à Lausanne. Il fait ses classes à Renens et Lausanne puis entre à l'École de commerce de Lausanne. La suite de sa formation sera autodidacte. Assistant vendeur, chef de rayon puis sous-directeur de grand magasin dans les années 70, il part ensuite naviguer à travers le monde et travaille plusieurs années comme convoyeur, capitaine de *charters*, moniteur nautique et pêcheur. Il revient en Suisse en 1987 et devient brocanteur. En 1992, il crée la brocante de Morges, qui a lieu chaque année au mois d'octobre au Parc des Sports. En 2009, il reprend le Salon des antiquaires de Crans-Montana, manifestation haut de gamme.

En 2012, il transforme son magasin d'antiquaire à Morges en magasin nautique et le rebaptise Passion Nautique. Dès lors, il mène une double carrière de consultant en antiquités avec sa société JF Organisation et de moniteur nautique et gérant de magasin avec Passion Nautique, spécialisé dans les cours de navigation de même que la location et la vente de matériel nautique.

# Attestations pour 2013 et déclaration d'impôts

page 12

En début d'année, Retraites Populaires envoie un nombre important d'attestations à ses clients. Le type d'attestation varie en fonction de la prestation. Certaines données chiffrées doivent être reportées dans la déclaration d'impôts.

Lorsqu'il est question de rentes, de déclarations d'impôts et autres documents fiscaux, les interrogations ne manquent pas. Voici un éclairage qui vous aidera à répondre à certaines d'entre elles.

## Quand ma rente de décembre 2013 sera-t-elle versée ?

Pendant l'année, les versements se font normalement le 28 ou 29 du mois. Mais en fin d'année, le versement se fait plus tôt: cette année, ce sera le 19 décembre 2013. Le montant sera sur le compte bancaire ou postal entre le 19 et le 23 décembre 2013.

## Quand vais-je recevoir mes attestations fiscales pour 2013 ?

Retraites Populaires établit pour ses clients, selon les polices d'assurances ou les prestations dont ils disposent, des attestations qui seront nécessaires pour remplir la déclaration d'impôts (année fiscale 2013). Certaines attestations seront envoyées en janvier 2014 déjà, alors que pour d'autres, l'envoi ne se fera qu'au début de février 2014.

## Quel montant puis-je déduire dans le cadre du 3<sup>e</sup> pilier A ?

En tant que personne affiliée à une caisse de pensions, vous pouvez faire valoir une déduction maximale de CHF 6'739.

En tant que personne non affiliée à une caisse de pensions, vous bénéficiez d'une déduction égale au 20 % du revenu provenant de votre activité lucrative, mais au maximum de CHF 33'696.

## Quel est le montant imposable d'une rente 3<sup>e</sup> pilier A) ou B) ?

Pour les rentes versées du 3<sup>e</sup> pilier A), elles sont considérées comme du revenu à 100 %. Dans le cas d'une assurance 3<sup>e</sup> pilier B), c'est le 40 % de la rente qui doit être ajouté aux revenus à déclarer.

A la page « Actualité », de notre site [www.retraitespopulaires.ch](http://www.retraitespopulaires.ch), sous la rubrique « Calendrier 2014 », vous trouverez des informations utiles pour votre déclaration d'impôts.

De même, les contribuables vaudois trouveront des renseignements pratiques pour les aider à reporter les informations contenues dans l'attestation sur la déclaration d'impôt de l'année fiscale 2013. Les contribuables domiciliés dans les autres cantons devront contacter l'administration fiscale de leur canton.



### Dates prévues pour les envois :

**Attestation de rentes perçues :**  
courant janvier, jusqu'à fin janvier

**Attestation des cotisations de prévoyance individuelle (3<sup>e</sup> pilier A) :**  
fin janvier-début février

**Attestation fiscale de la valeur de rachat (3<sup>e</sup> pilier B) :**  
début février

# Le Bugnon prend vie au Mont-sur-Lausanne

page 13

Retraites Populaires s'allie au propriétaire d'un terrain pour bâtir trois immeubles d'habitation au Mont-sur-Lausanne. Une manière de promouvoir des loyers abordables dans un marché saturé.

Retraites Populaires débute actuellement au Mont-sur-Lausanne un projet immobilier important destiné à la location. Trois immeubles labellisés Minergie sortiront de terre dans le cadre de la 2<sup>e</sup> étape de la réalisation du plan de quartier « Le Bugnon ». Ce développement se veut particulier puisqu'il se réalise grâce à une collaboration étroite avec les propriétaires des biens-fonds. Ils ont souhaité conserver la propriété des parcelles tout en mettant les terrains à disposition sous forme de droit de superficie distinct et permanent (DDP): leur but est de construire des logements à loyers abordables pour la population vaudoise.

Un tel partenariat se trouve être avantageux pour toutes les parties engagées. Il permet à Retraites Populaires et à la Municipalité de répondre aux objectifs communs visant à mettre sur le marché des logements à loyers raisonnables, tout en garantissant un développement harmonieux des périmètres concernés. Il permet également d'éviter l'exode de la population locale et participe à la mixité sociale. Quant au propriétaire, il exploite son terrain en conformité avec sa vision éthique et sociale.

Le projet comprend trois immeubles. L'immeuble A, de 6 niveaux, compte 57 logements sur une surface locative de 5'235 m<sup>2</sup>, ainsi que des surfaces administratives et commerciales de 678 m<sup>2</sup> (14 appartements de 2,5 pièces, 14 appartements de 3,5 pièces et 29 appartements de 4,5 pièces). L'immeuble C, de 18 niveaux, compte quant à lui 71 logements sur une surface locative de 6'170 m<sup>2</sup> (18 appartements de 2,5 pièces, 36 appartements de 3,5 pièces et 17 appartements de 4,5 pièces). Enfin l'immeuble G, de 2 niveaux, avec une surface locative de 2'066 m<sup>2</sup>, est destiné à des activités administratives et commerciales.

### Economies d'énergie

Ces appartements labellisés Minergie se distingueront des logements traditionnels par une conception de qualité supérieure, entraînant ainsi un meilleur confort, de même qu'une réduction



de l'énergie utilisée, et donc des coûts. Tous les appartements compteront une cuisine agencée avec un coin repas, un balcon ou une terrasse. Ils disposeront, pour les logements de 3,5 et 4,5 pièces, de deux salles d'eau (l'une avec baignoire, l'autre avec douche). Chaque appartement sera desservi par un ascenseur et connecté à l'entrée de l'immeuble par interphone. Des places de parc intérieures et extérieures seront disponibles. La mise à disposition des premières surfaces locatives s'effectuera par étape dès l'automne 2015.

### Une région dynamique

Voisine de la capitale vaudoise et reliée par les bus lausannois, la commune du Mont-sur-Lausanne offre encore les avantages de la vie à la campagne. Idéalement située dans le canton et facile d'accès, elle propose une multitude de prestations et possibilités liées à la vie locale. Actuellement, un important projet de développement des bâtiments scolaires est en cours afin de faire face au développement démographique et répondre aux besoins de la population.

# Désirs d'élixirs

page 14

Quand le froid est là, difficile d'éviter un rhume ou un mauvais refroidissement. C'est le moment de ressortir les bonnes vieilles recettes traditionnelles de remontants et autres élixirs de derrière les fagots !

## Quelques recettes :

### Lait de poule (1 pers.):

- Faites bouillir 3 dl de lait
- Dans une tasse, mélangez un jaune d'œuf et 2 à 3 cc de sucre
- Versez le lait dans la tasse, remuez
- Ajoutez éventuellement un peu de rhum

### Vin chaud (4 pers.):

- Versez 75 cl de vin dans une casserole
- Faites-le chauffer sans le laisser bouillir avec une étoile de badiane
- Ajoutez 125 g de sucre, 2 bâtons de cannelle, 3 clous de girofle, 10 grains de poivre noir et le zeste d'une orange. Complétez avec des épices de votre choix
- Continuez de le faire chauffer jusqu'au frémissement sur feu doux pendant 20 minutes
- Filtrez à l'aide d'une passoire

### Grog (1 pers.):

- Faites bouillir 20 cl d'eau et versez-la dans une tasse
- Ajoutez-y 2 à 3 cl de rhum
- Pressez 1/2 citron au-dessus de votre tasse, ôtez les grains tombés et mélangez
- Ajoutez 1 ou 2 cc de miel et mélangez bien
- Complétez encore votre tasse avec de l'eau chaude

On n'a pas toujours envie de recourir à des médicaments juste pour éviter un refroidissement. Et puis, n'est-ce pas plus naturel de se concocter soi-même, en vue d'affronter les frimas de l'hiver, quelques potions bienfaisantes à base de produits facilement accessibles ? La plupart de ces élixirs sont des boissons qui, louées pour leur effet roboratif, avaient l'habitude d'être concoctées dans les cuisines de nos grands-mères, arrière-grands-mères et, pour tout dire, de nos aïeux d'époques bien plus lointaines.

## Remèdes médiévaux

En effet, il faut remonter jusqu'au Moyen-Age pour trouver l'origine de ces breuvages. Parmi eux, on citera le bien nommé lait de poule, dont il est fait référence dans plusieurs écrits médiévaux vantant ses vertus reconstituantes. A base de lait chaud, de jaune d'œuf, de sucre et parfois d'une bonne rasade de rhum ou de whisky, il était traditionnellement servi à Noël, puis de manière générale durant tout l'hiver. La richesse de ses ingrédients en a fait un grand classique parmi les remèdes hivernaux. Devenu populaire au XIX<sup>e</sup> siècle, il s'est même invité dans les pages de certains des plus grands romans de la littérature française. Ainsi, le pharmacien Hormais prépare cette concoction dans *Madame Bovary* de Gustave Flaubert alors qu'un aubergiste en fait de même dans *Boule de suif* de Guy de Maupassant.

Autre élixir, bien connu, dont les racines remontent à des temps ancestraux (on parle même de l'époque romaine), le fameux vin chaud est servi aujourd'hui dans tous les marchés de Noël et au bas de presque toutes les pistes de ski. Popularisé au XVI<sup>e</sup> siècle par les Suédois sous le nom de *glögg*, il a depuis conquis d'innombrables chaumières partout en Europe. Elaboré avec du vin chauffé et des épices telles que cannelle, clou de girofle ou cardamome, il n'a peut-être pas les vertus roboratives du lait de poule mais n'en reste pas moins une boisson qui réchauffe le cœur et l'esprit, ayant le mérite d'égayer les longues soirées d'hiver.

## A chacun son truc

Et que dire du bon vieux grog ? Mélange de rhum et d'eau chaude, auxquels on peut adjoindre un peu de jus de citron, de miel ou de cannelle, il est un breuvage devenu presque un réflexe, à travers les âges, lorsque tombent les premiers flocons. Selon les régions, l'alcool utilisé peut varier et le breuvage changer de nom. Ainsi



en Ecosse, par exemple, on l'appelle *hot toddy* et l'on y verse du whisky, naturellement.

Si vous souhaitez concocter votre propre élixir sans pour autant devoir recourir à de l'alcool, les ingrédients suivants vous seront certainement utiles : gentiane, gingembre, miel, basilic, citron, thym ou sauge, ils comportent tous des vertus reconstituantes et vous aideront, s'ils sont bien apprêtés, à mieux passer l'hiver. Faites-en des tisanes ou ajoutez-les à du thé et buvez ces décoctions bien chaudes. Et si le froid vous a déjà terrassé et que vous êtes pris de toux, rien de mieux que... le lait à l'ail ! Faites bouillir du lait, ajoutez-y de l'ail écrasé ou en lamelles accompagné d'un peu de miel, buvez

le tout le plus chaud possible et votre toux sera de l'histoire ancienne ! Enfin, un dernier petit truc de grand-mère : si vous faites bouillir des carottes pour un repas, gardez l'eau de cuisson et buvez-la plus tard. Bourrée de vitamines, cette potion fera de vous un roc ! Après ces conseils, il vous sera vraiment difficile d'attraper un rhume... L'hiver n'a dès lors plus de raison de vous inquiéter et vous pourrez sans autre apprécier ses joies et ses beautés. Santé !



## Les rendez-vous de Retraites Populaires

### Festival International de Ballons

Château-d'Œx  
Du 25 janvier au 2 février 2014  
www.festivaldeballons.ch

### PâKOMUZé

Lausanne  
Du 12 au 27 avril 2014  
www.lausanne.ch/pakomuze

### Salon de l'Immobilier

Place de la Navigation, Lausanne  
Du 3 au 6 avril 2014  
www.lesil.ch

### Diablerets 3D

Les Diablerets  
Du 28 février au 2 mars 2014  
www.diaablerets3d.ch



### Da Silva roule avec les pros

En 2005, il a abandonné le parachutisme pour s'adonner au cyclisme dont il est adepte depuis 15 ans. Un choix judicieux puisqu'aujourd'hui, Da Silva, qui travaille depuis 5 ans à l'entretien et conciergerie de Retraites Populaires, a fait de la petite reine une véritable passion, au point d'atteindre le niveau de semi-professionnel. A ce titre, il a participé cette année au prologue du Tour de Suisse à Quinto, au Tessin et a concouru avec les plus grands, tel Fabian Cancellara.

Arrivé à un peu moins de 4 minutes du champion suisse, Da Silva s'est fixé comme objectif pour sa participation au même événement l'année prochaine de réduire l'écart à 2 minutes. En attendant, il s'entraîne, lorsqu'il retourne dans son village natal au Portugal, avec ni plus ni moins que le champion du monde Rui Costa, un ami de longue date. Excusez du peu...



### Journée des collabor'acteurs 2013

Vendredi 13 septembre a eu lieu la troisième journée des collabor'acteurs de Retraites Populaires, qui a pour but de porter un projet d'utilité générale. L'idée cette année a été de faire visiter le château de Chillon à des personnes à mobilité réduite, provenant de différents EMS.

Sur l'ensemble des collaborateurs de Retraites Populaires, 250 se sont inscrits pour cette journée. 25 EMS y ont pris part pour un total de 168 pensionnaires valides, 58 pensionnaires en chaises roulantes et 81 accompagnants. Ils ont été accueillis par un repas, suivi d'une visite guidée. Les collaborateurs de Retraites Populaires se sont mués pour l'occasion en guides historiques, cuisiniers, comédiens ou encore agents de circulation. Le tout dans une très bonne ambiance!

#### Adresse de contact Bella Vita

Anne Bolle: a.bolle@retraitespopulaires.ch

#### Responsable Conseil clients

Patrick Oyon: 021 348 23 25

#### - Lausanne

Marie-France Barbay: 021 348 23 21

#### - Centre

Pierre-Alain Pellegrini: 021 348 28 10

#### - Lavaux

Antonio da Fonte: 021 348 23 34

#### - Morges

Michel Pasche: 021 348 23 22

#### - Nord vaudois, Broye et Vallée de Joux

Marc Werth: 021 348 28 20

#### - Nyon

Milko Mantero: 021 348 23 20

#### - Riviera, Chablais et Pays-d'Enhaut

Xavier Grandjean: 021 348 23 24

#### Responsable Prêts hypothécaires:

David Zumbrunnen: 021 348 21 60

#### - Gestionnaires conseil

Blaise Eggimann: 021 348 21 39

Christian Graf: 021 348 21 52

Stéphanie Dubois: 021 348 21 45

Paul Brouwer: 021 348 21 80

Magaly Baudry: 021 348 21 54

Responsable d'édition: Philippe Doffey

Responsable communication: Lorraine Clément

Rédactrice en chef: Anne Bolle

Conception et réalisation:

WGR, Mon-Repos 3, 1005 Lausanne

Identité corporative:

Moser design, Simplon 3D, 1006 Lausanne

#### Rédaction:

WGR pp. 3, 8-11, 13-16; Jean-Louis Emmenegger pp. 4-7,12;

#### Illustrations:

Getty pp. 1, 4; WGR Communication pp. 1, 2, 7, 11, 12,15; Retraites Populaires pp. 2, 3, 7,16; Hugues Siegenthaler p. 9; CCHE Architecture et Design SA p. 13; Boutique: Nuit des images 2013

© Yann Marchesi/Musée de l'Elysée; WGR Communication; Remontées Mécaniques du Balcon du Jura Vaudois; Caribana Festival/Glenn Michel; swisscatles.ch/Magali Koenig; Estavayer-le-Lac Payerne & Région; Diabolo Festival; Lausanne 4 Clubs.

#### Impression:

Jean Genoud SA, En Budron D4, 1052 Le Mont/Lausanne

#### Parution:

3 fois par année.

Ce magazine est imprimé sur un papier FSC.

